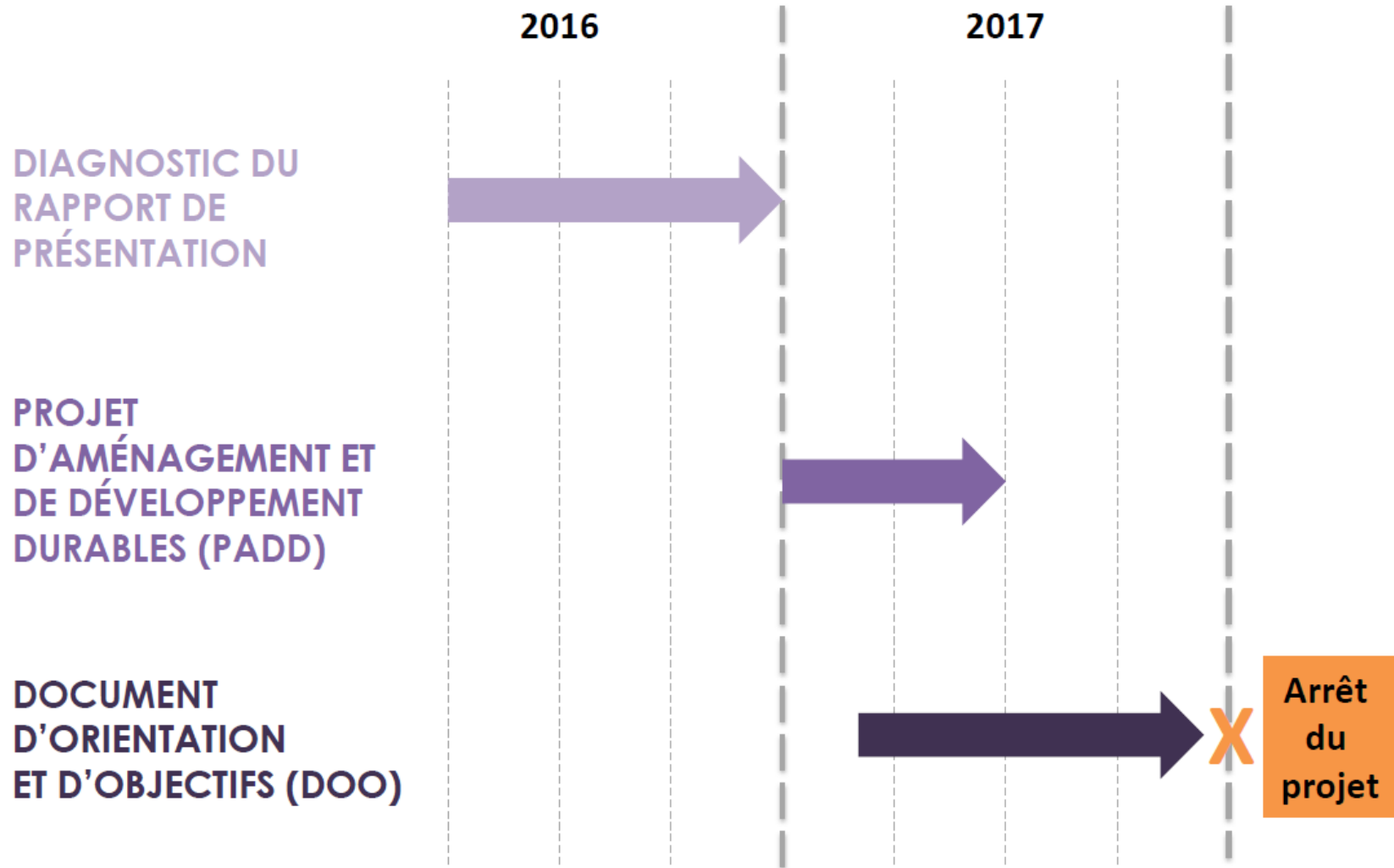


Diagnostic

SCoT Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais

Atelier thématique Environnement

Le calendrier de la révision



OBJECTIF : SCoT approuvé au 1^{er} semestre 2018

Rappel : les grands enjeux de la révision du SCoT

- **Mettre à jour le SCoT en fonction de l'évaluation du SCoT et des données actualisées du diagnostic ;**
- **Compléter le SCoT au vu des nouvelles exigences législatives (Grenelle, ALUR, LAAAF...)** ;
- **Ajuster les règles en prenant en compte les retours sur expérience ;**
- **S'appuyer sur les piliers du SCoT actuel : « compléter et faire évoluer à la marge ».**

Prend en compte :

- les programmes d'équipement de l'Etat et des collectivités ;
- les schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) ;
- les plans climat-énergie territoriaux (PCET)

Est compatible avec :

- les directives de protection et de mise en valeur des paysages ;
- les chartes des parcs naturels régionaux et nationaux ;
- les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ;
- les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE).

Le SCoT : un document « intégrateur »

S'impose aux : (délai de 3 ans)

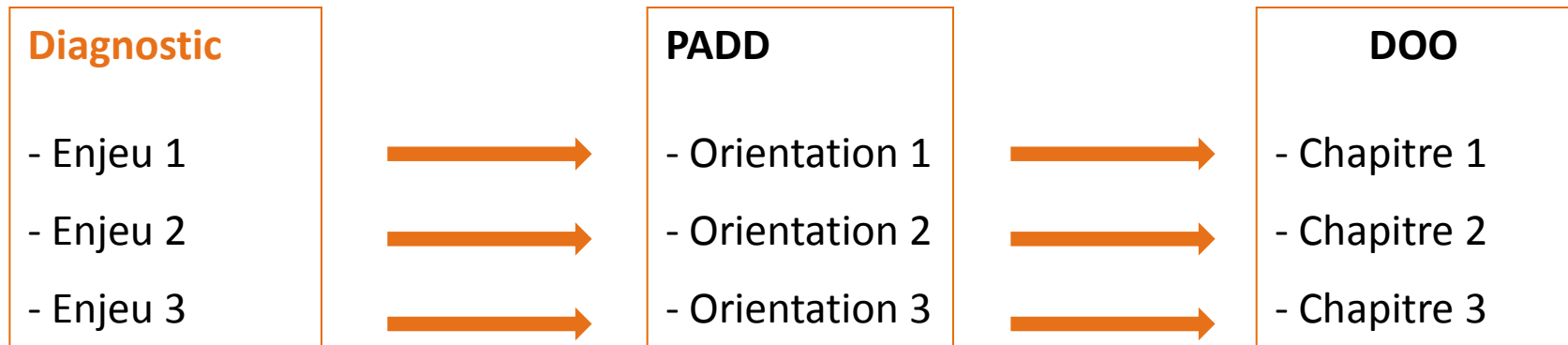
- programmes locaux de l'habitat (PLH) ;
- plans de déplacements urbains (PDU) ;
- schémas de développement commercial ;
- plans de sauvegarde et de mise en valeur ;

S'impose aux : (délai de 1 an)

- Documents d'urbanisme locaux (carte communale, POS, PLU/PLUi) ;

Rappel : les attendus du SCoT

- Chaque enjeu du diagnostic devra faire l'objet d'un objectif du PADD...
- ...et avoir une traduction opposable dans le DOO, sous forme de prescription, ou de recommandation.



Parallélisme des formes dans les pièces constitutives du SCoT

Exemples :

- **Diagnostic :** *Fragilisation des commerces et des services dans les centre-villages et centre-bourgs,*
- **PADD :** *Objectif de conforter les commerces de proximité,*
- **DOO :** *Orientations pour dynamiser les centralités de bourg, pour limiter les développements commerciaux hors des taches urbaines.*

La réforme territoriale : quel impact sur le SCoT ?

- Un impact sur le périmètre du SCoT avec le départ de la c.c. du Bellegardois ;
- A l'intérieur du nouveau périmètre, la seule incidence concerne les règles du SCoT: elles ne pourront plus être déclinées selon les anciennes c.c.
- Proposition : décliner les règles en s'appuyant sur
 - Sur l'armature territoriale
 - En les déclinant pour les nouvelles EPCI pour faciliter la mise en œuvre des PLUi.



Objectif des ateliers thématiques :

1. Révéler les nouveaux enjeux du SCoT, en tenant compte :

- de l'actualisation des données du diagnostic.
- des nouvelles exigences législatives (Grenelle, ALUR, LAAAF...).
- Des retours d'expérience et des nouveaux projets sur le territoire.

2. Vérifier thème par thème, si le PADD actuel est toujours en phase avec les enjeux du diagnostic actualisé.

NB : ces ateliers ne sont pas des ateliers de restitution, mais d'échange et de validation des enjeux à partir des données de cadrage présentées.

Programme des ateliers thématiques

- **Mardi 21 Juin 2016 :**
 - Armature territoriale/démographie/habitat,
 - Déplacements,
 - Economie/commerce.
- **Mercredi 22 Juin 2016 :**
 - Environnement,
 - Agriculture,
 - Consommation foncière.

Programme de l'atelier ENVIRONNEMENT

1°/ Ressources naturelles

2°/ Patrimoine naturel et Trame Verte et Bleue

3°/ Climat, Air et énergie

4°/ Risques, nuisances et pollutions

5°/ Gestion des déchets

⇒ Vos réactions sur les éléments présentés.

⇒ Vos expériences et votre vision.

1°/ RESSOURCES NATURELLES

1.1 - La ressource en eau

Enjeux du SCoT précédent

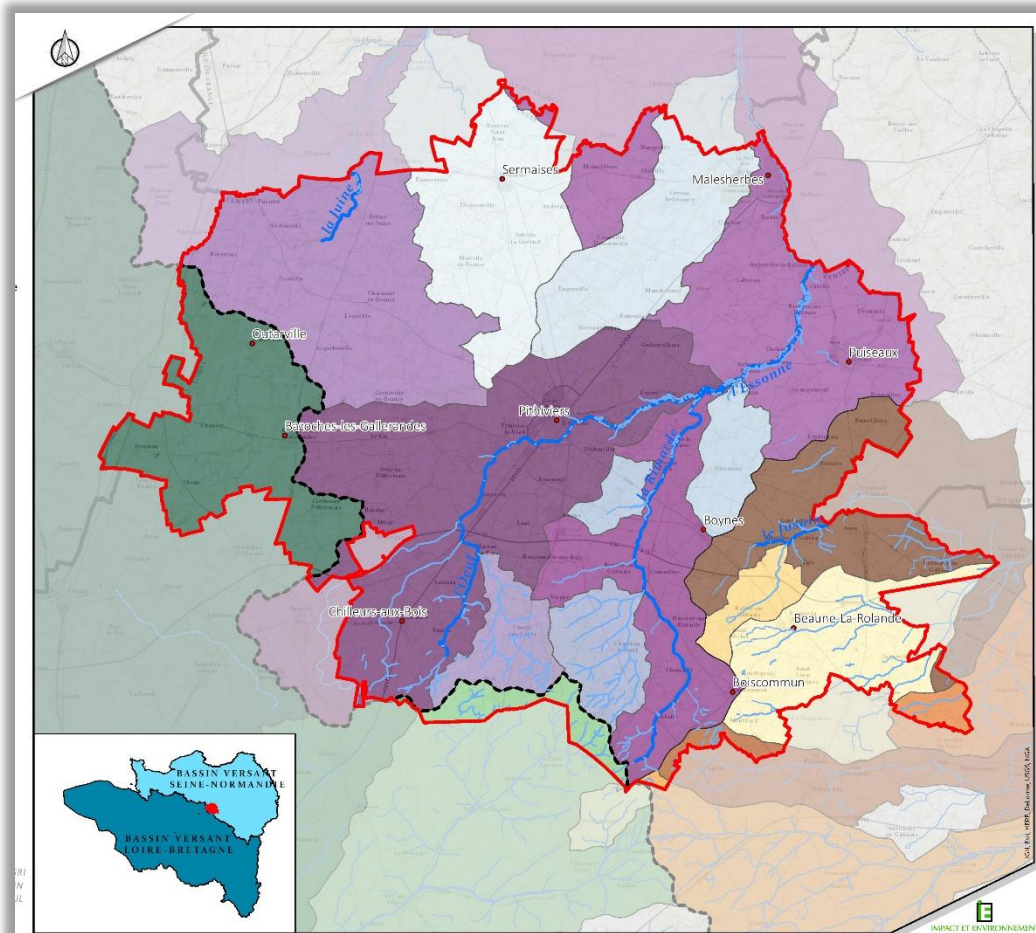
- **Garantir une eau de qualité et quantité suffisantes pour des besoins croissants, notamment en matière d'eau destinée à la consommation humaine ;**
- **Restaurer la qualité des cours d'eau et préservation des débits ;**
- **Sauvegarder et mettre en valeur des zones humides ;**
- **Améliorer l'assainissement en milieu urbain et l'assainissement non collectif.**

Contexte hydrographique

- **Un réseau superficiel à deux visages :**

- Un Nord-Ouest du territoire presque exempt de cours d'eau.
- Un Sud-Est plus dense marqué par l'axe majeur Oeuf/Rimarde/Essonne.
- Un territoire à l'interface entre deux bassins versants majeurs.

Contexte hydrographique sur le territoire du SCoT

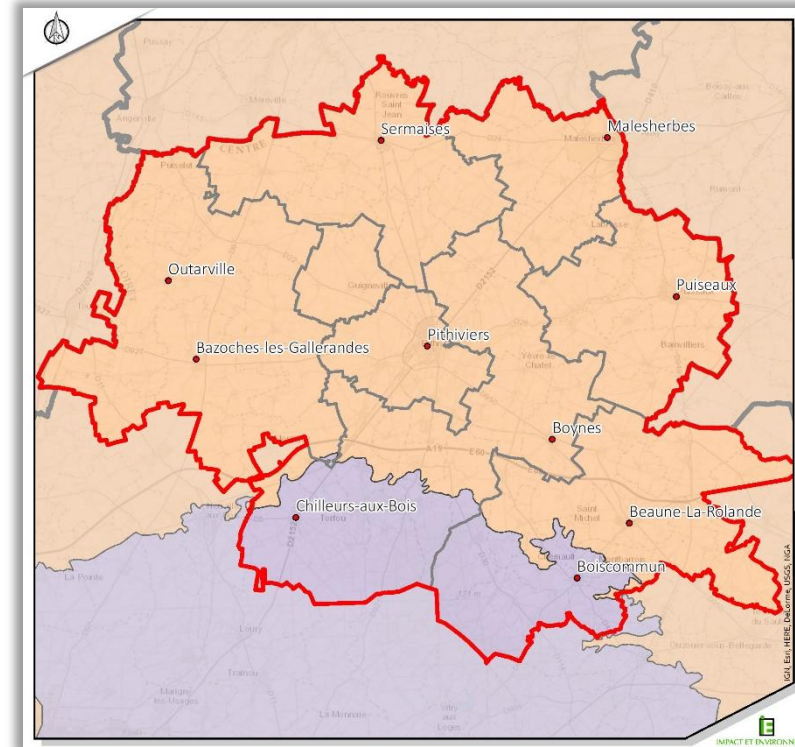


Eaux souterraines

- Des eaux souterraines qui alimentent et régulent le réseau hydrographique :

- Un territoire compris intégralement sur le complexe aquifère de la « nappe de Beauce ».
- Dépendance accrue des cours d'eau pour leur alimentation.

Masses d'eau souterraines du SCoT



Légende :

 Périmètre du SCOT

Masses d'eau souterraines :

 Calcaires tertiaires libres de Beauce

 Calcaires tertiaires captifs de Beauce sous forêt d'Orléans

Localisation de la Nappe de Beauce

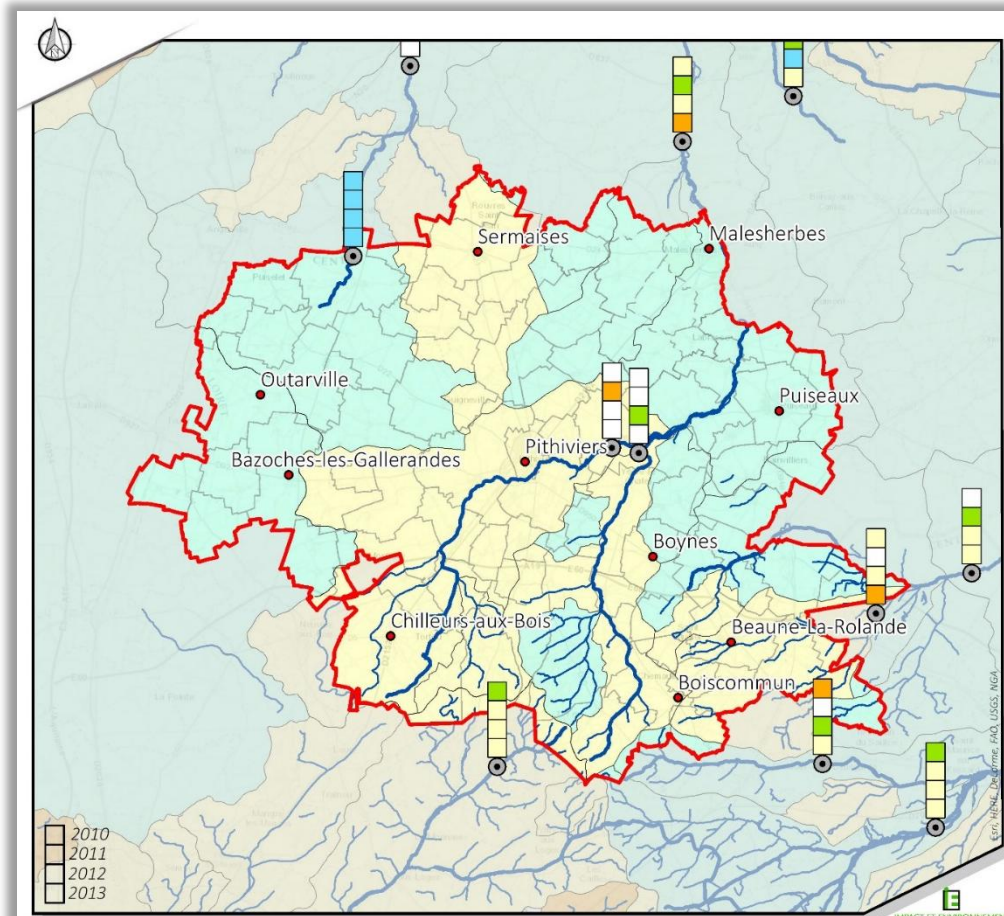


Qualité des eaux superficielles

- Une qualité biologique variable :
 - Très bonne qualité sur la Juine.
 - Qualité médiocre à bonne sur l'Œuf et la Rimarde (peu de relevés).

→ Un bon état écologique pour 2021 sur la plupart des masses d'eau.

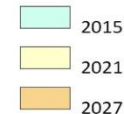
Evolution de la qualité biologique (IBD et IBGN)



Evolution du paramètre Qualité biologique



Délai pour l'atteinte du bon état écologique :

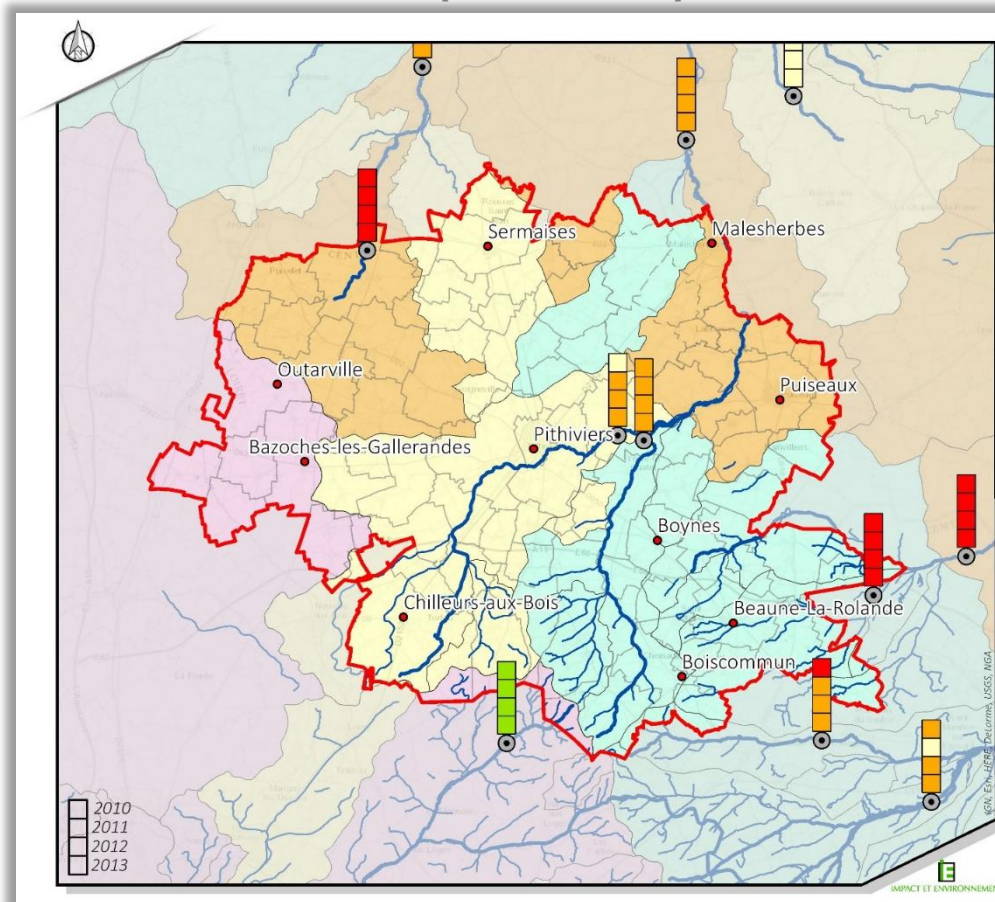


Qualité des eaux superficielles

Evolution de la qualité chimique - Nitrates

- Une qualité chimique dégradée :
 - Nitrates : qualité médiocre à mauvaise. (Territoire classé en zone vulnérable.)
 - Phosphore : qualité très bonne à moyenne.
 - Pesticides : une qualité bonne sur la Juine mais médiocre sur l'Œuf

→ Un bon état chimique pour 2021 voire 2027 sur certaines masses d'eau.



Evolution du paramètres Nitrates (SEQ eau) :

- Mauvais
- Médiocre
- Moyen
- Bon

Délai pour l'atteinte du bon état chimique :

- 2015
- 2021
- 2027
- Non défini

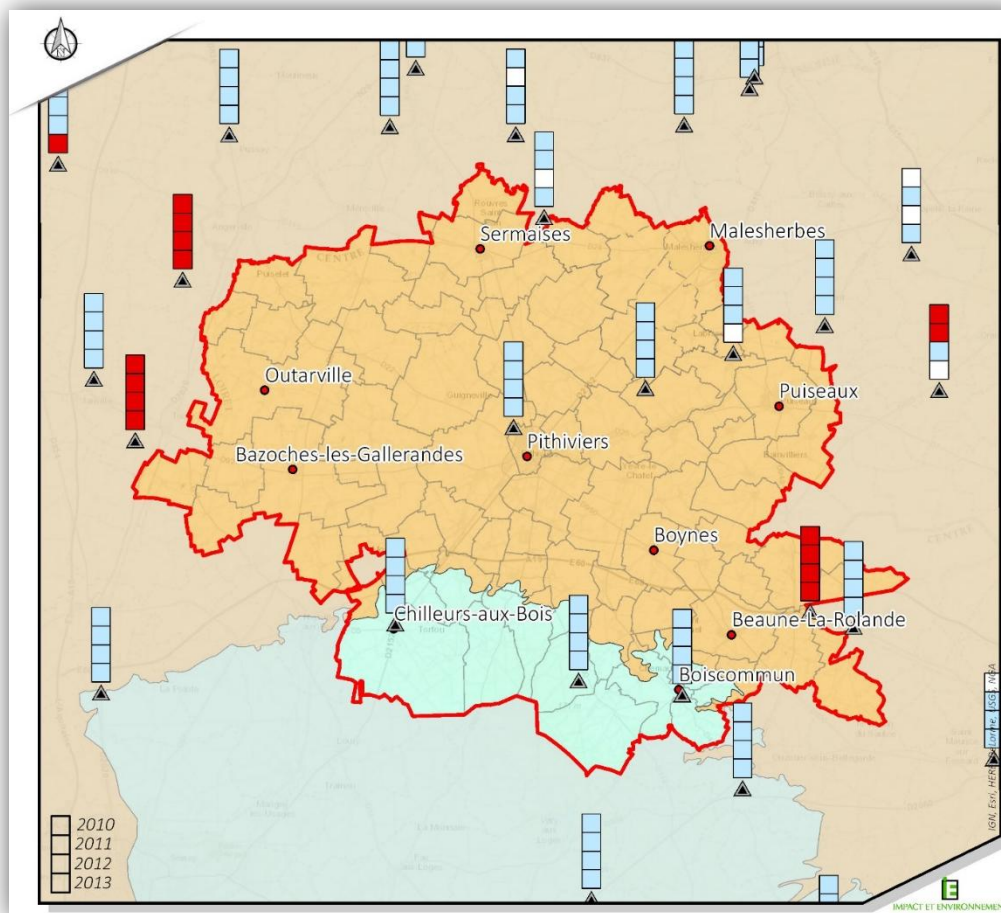
Qualité des eaux souterraines

Evolution de la qualité chimique - Nitrates

- Une bonne qualité chimique mais... :

- Nitrates : qualité conforme à la DCE sur le territoire.
- Pesticides : qualité conforme à la DCE sur le territoire.

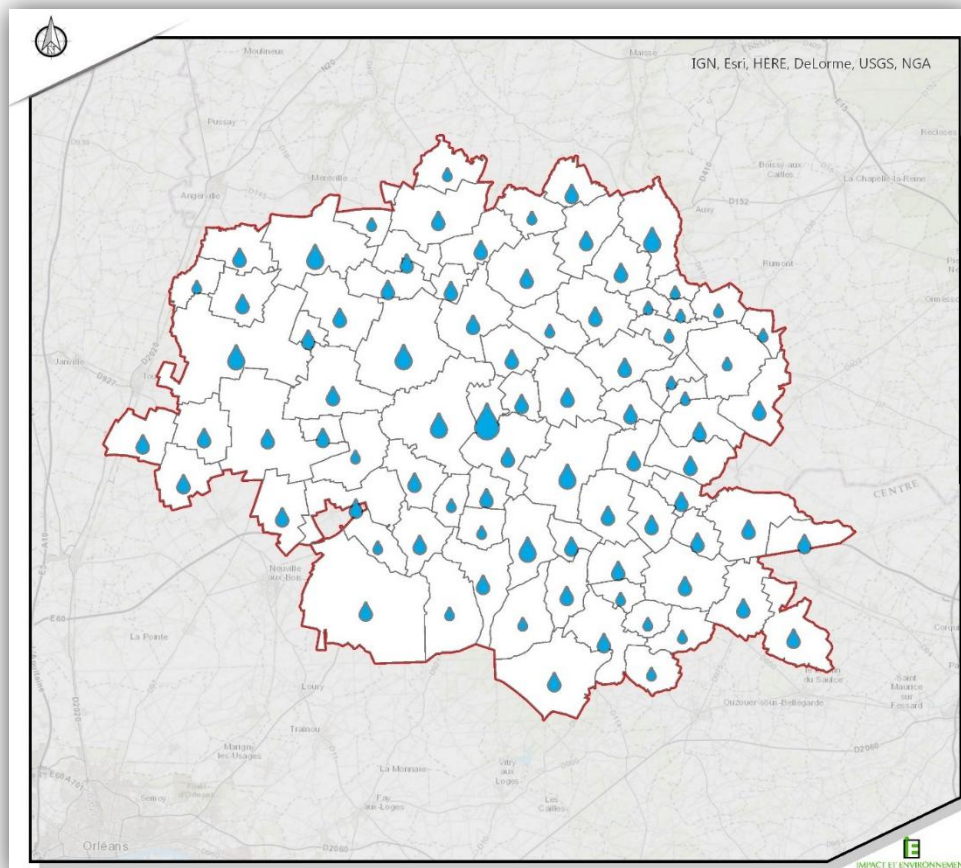
→ Mais une masse d'eau principale dégradée avec un objectif de bon état chimique pour 2027.



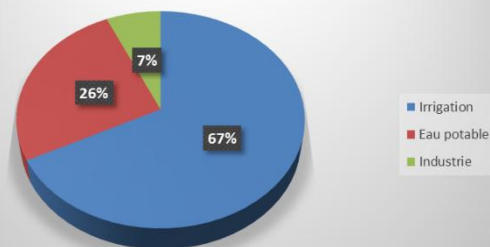
Quantité d'eau

Volume prélevé par commune en 2012 – Tout usage

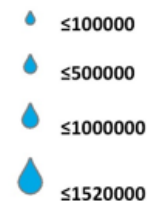
- Une nappe de Beauce sous tension :
 - Des prélèvements liés principalement à l'agriculture, l'alimentation en eau potable et l'industrie.
 - Une tendance à l'amélioration mais une forte variabilité inter-annuelle liée au climat.
 - Des outils mis en place pour une gestion volumétrique : ZRE, NAEP et quotas de prélèvements.



Répartition des volumes d'eau prélevés par usage en 2012



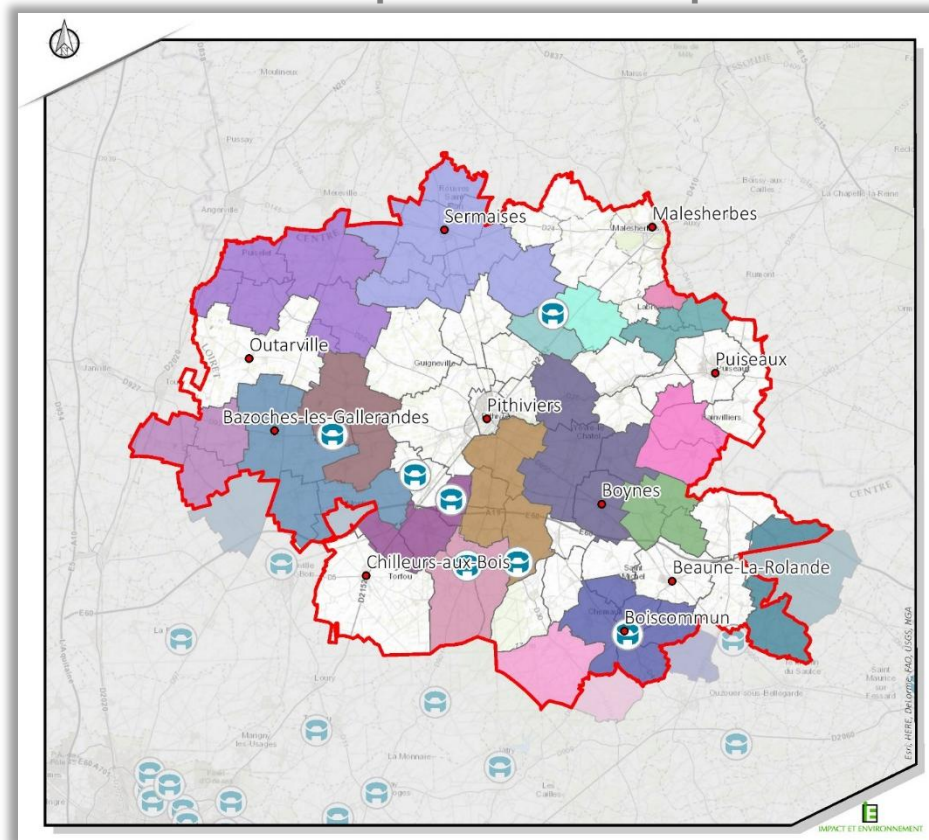
Volume d'eau prélevé en mètres cube :




Alimentation en eau potable

- Une ressource souterraine à la qualité mitigée :
 - Une multitude d'acteurs de production et de distribution.
 - De nombreux captages souterrains protégés pour la plupart.
 - Plusieurs usines de traitement des eaux.
 - Une qualité des eaux distribuées globalement bonne, mais des dépassements pour les nitrates (3 communes) et les pesticides (1 commune).

Acteurs de la production d'eau potable



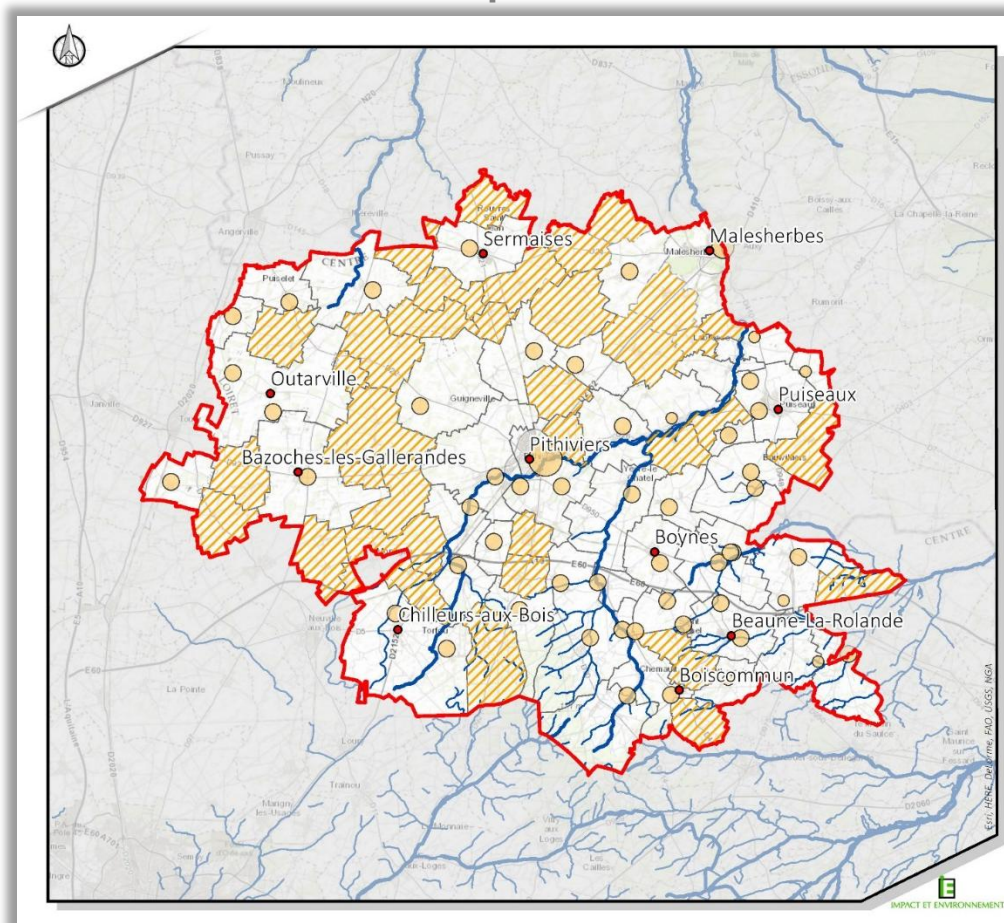
 Usine de traitement AEP

Assainissement collectif

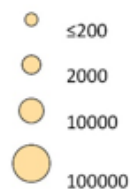
- **Un parc épuratoire en augmentation :**

- 54 stations d'épuration, dont 93% de petites tailles.
- Un parc relativement jeune, conforme aux normes européennes.
- Un dimensionnement généralement adapté, sauf exception.
- Des travaux d'amélioration programmés
- 36 communes sans STEU

Parc épuratoire



Stations d'épuration par capacité épuratoire (Equivalent Habitant) :



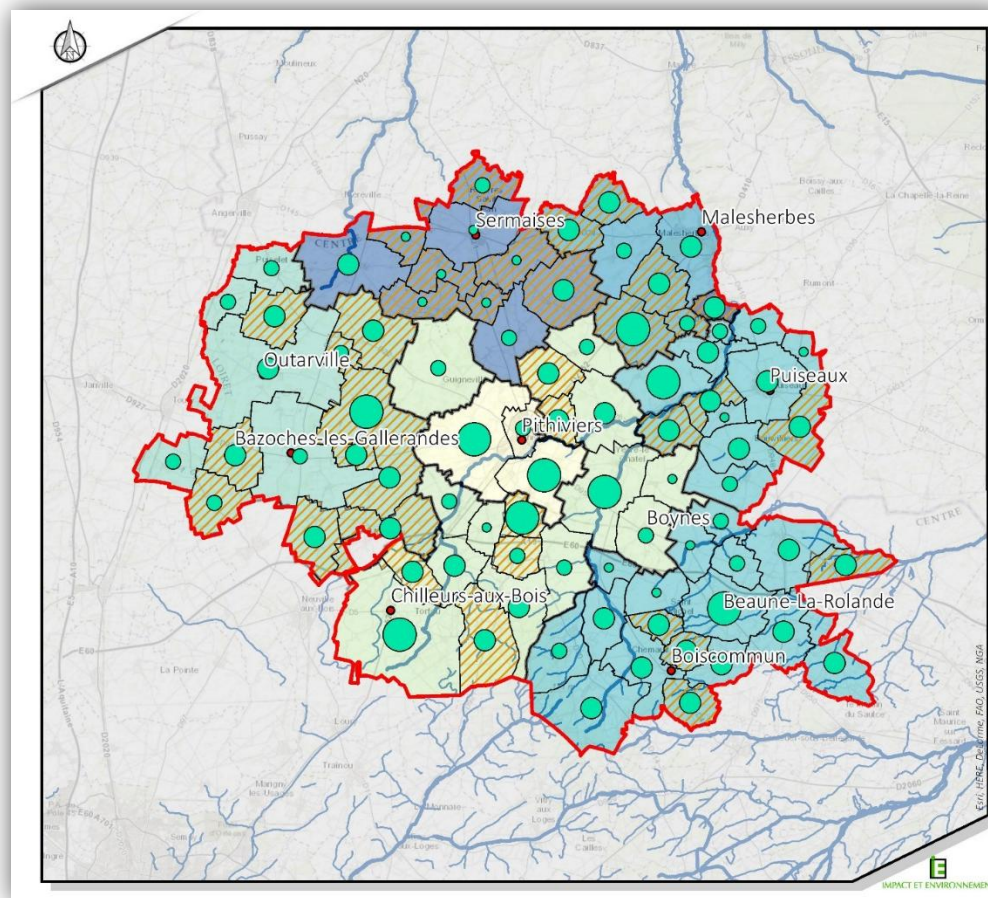
 Communes sans STEP

Assainissement non-collectif

- **Des SPANC sur l'ensemble du territoire :**

- Une bonne mise en œuvre des SPANC assuré par les EPCI.
- 7700 installations en 2013 réparties sur l'ensemble du territoire.
- Des taux de conformité variables mais difficilement interprétables.

Installations et SPANC



Nombre d'installations SPANC :

- Moins de 10
- Entre 10 et 50
- Entre 50 et 200
- ≤450,00000

Communes sans STEP

Les eaux pluviales

- **Peu de données disponibles :**
 - Système de collecte principalement séparatif.
 - Pas d'information sur les Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales, zonage pluvial...

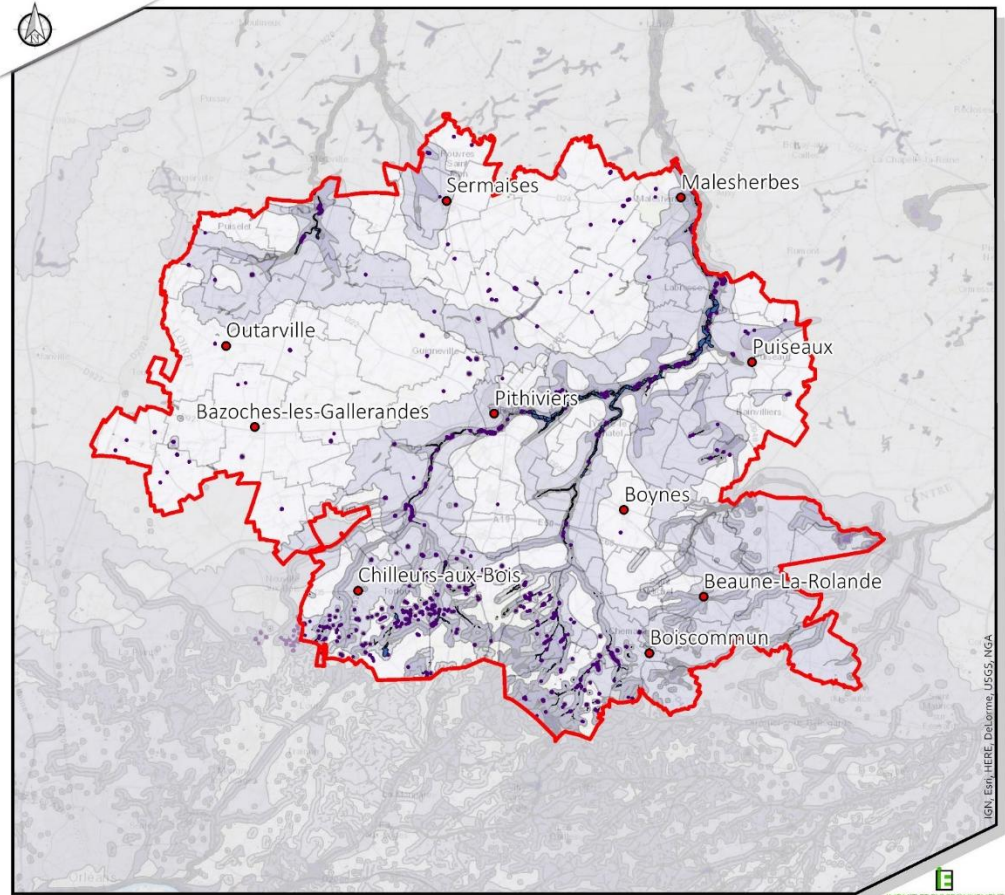


Zones humides

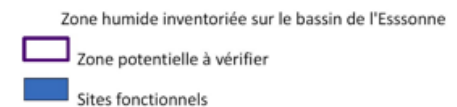
- **Des zones humides à protéger :**

- Une protection des zones humides demandées dans les SDAGE et le SAGE.
- Un inventaire réalisé sur les bassins de l'Essonne et du Loing.
- Des zones humides peu nombreuses, localisées sur les vallées et la forêt d'Orléans.
- Des menaces variées : artificialisation, impact agricoles, fermeture des milieux...

Zones humides pré-localisées et inventoriées



Prélocalisation des zones humides sur le territoire du SAGE Nappe de Beauce :



Proposition d'enjeux révisés (1/2)

- **L'amélioration de la qualité des eaux superficielles et souterraines :**
 - Œuvrer à la mise en œuvre d'un assainissement performant,
 - Favoriser la mise en œuvre de pratiques et équipements visant à réduire la pollution de la ressource en eau : gestion différenciée, pratiques culturelles adaptées...
 - Protéger les zones sensibles (captages).
 - Limiter l'urbanisation et l'imperméabilisation, notamment aux abords des cours d'eau.
- **La préservation de l'équilibre entre besoins et ressources :**
 - Veiller à l'équilibre entre consommation et production.
 - Promouvoir les actions favorisant les économies d'eau.

Proposition d'enjeux révisés (2/2)

- **La mise en place d'une gestion des eaux pluviales adaptée :**
 - Intégrer la gestion des eaux pluviales dans les réflexions d'aménagement.
 - Encourager le développement de la valorisation de l'eau pluviale dans l'habitat.
- **La protection et la valorisation des zones humides sur le territoire :**
 - Achever la connaissance des zones humides sur le territoire et au niveau local.
 - Intégrer la protection des zones humides dans les politiques locales d'aménagement.
 - Promouvoir les actions de valorisation des zones humides.

1°/ RESSOURCES NATURELLES

1.2 - La ressource du sous-sol

Enjeux du SCoT 2011

Aucun enjeu spécifique aux ressources géologiques

Ressources géologiques : besoins, ressources et potentialités




- Une carrière en activité (Dadonville) équivalent à moins de 1% de la production départementale

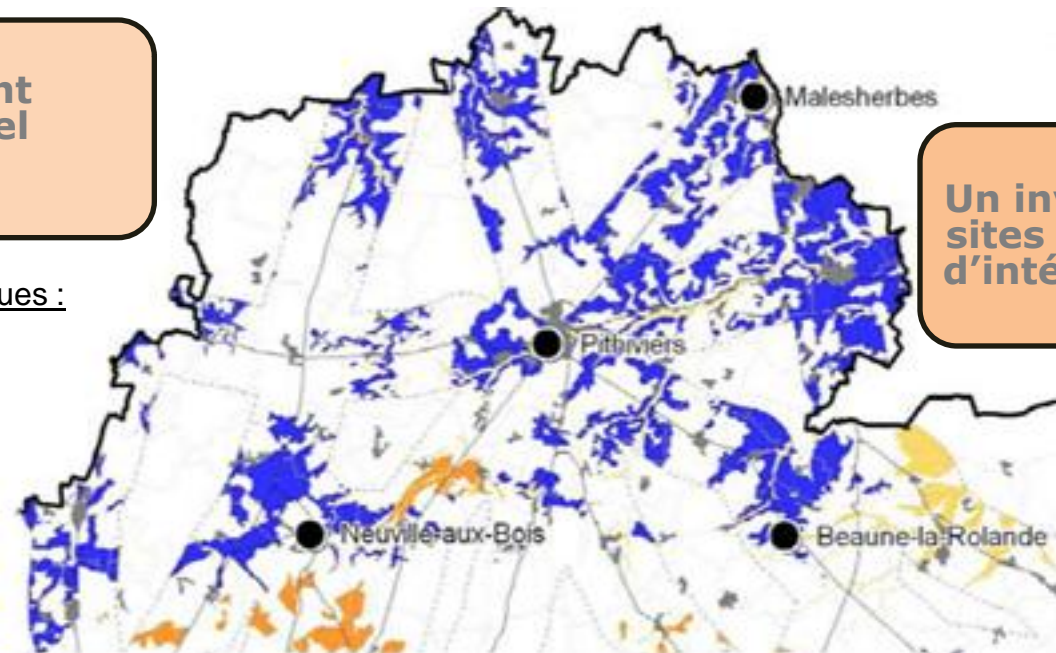
- Une consommation par habitant élevée (territoire rural)
- Calcaires, alluvions et roches éruptives importées

- Une forte dépendance aux territoires voisins

Mais un gisement calcaire potentiel identifié

Gisements de matériaux géologiques :

-  Calcaires
-  Alluvions
-  Autre roches meubles



Un inventaire des sites géologiques d'intérêt en cours

Proposition d'enjeux révisés

- **La préservation et la valorisation de la ressource géologique locale :**
 - Définir de formes urbaines plus économes en espace et en matériaux (bâtiments, voiries...),
 - Protéger les potentialités d'exploitation en veillant à conserver l'accès à la ressource minérale du sous-sol,
 - Concilier l'activité extractive et les autres enjeux territoriaux : activité agricole, activités de loisirs, préservation de la biodiversité (TVB) et valorisation des paysages,
 - Intégrer et protéger à terme les sites géologiques remarquables.

2°/ PATRIMOINE NATUREL ET TRAMES VERTE ET BLEUE

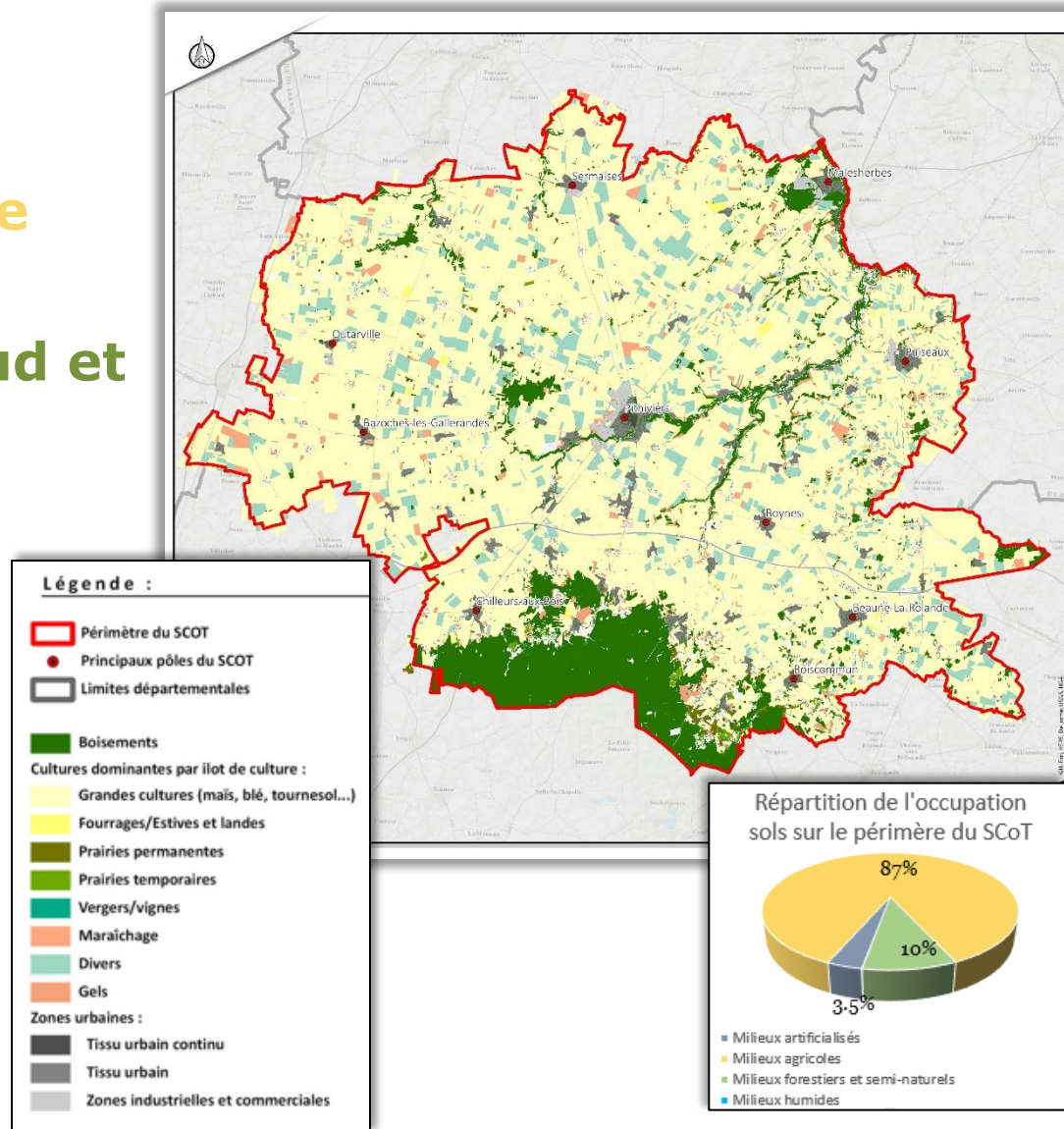
2.1 - Les entités naturelles et les Trames Verte et Bleue

Enjeux du SCoT précédent

- **Préserver la qualité et la richesse du patrimoine naturel et paysager, gage de l'identité et de la qualité du cadre de vie du territoire ;**
- **Veiller au maintien du maillage des espaces naturels (maintenir l'intégrité des corridors biologiques) afin de préserver la biodiversité ;**
- **Prêter une attention particulière à la sauvegarde des bocages, bois/forêts, des vallées et des zones humides, particulièrement sensibles et fragiles et dont les rôles sont majeurs ;**
- **Prendre en compte les mutations des activités agricoles sur la biodiversité : impact des remembrements sur les éléments linéaires et ponctuels, augmentation de la populiculture en fond de vallées, régression de l'élevage, ...**

Occupation des sols

- Un territoire essentiellement agricole
- La forêt d'Orléans au sud et d'autres massifs diffus
- Des milieux naturels concentrés autour des vallées

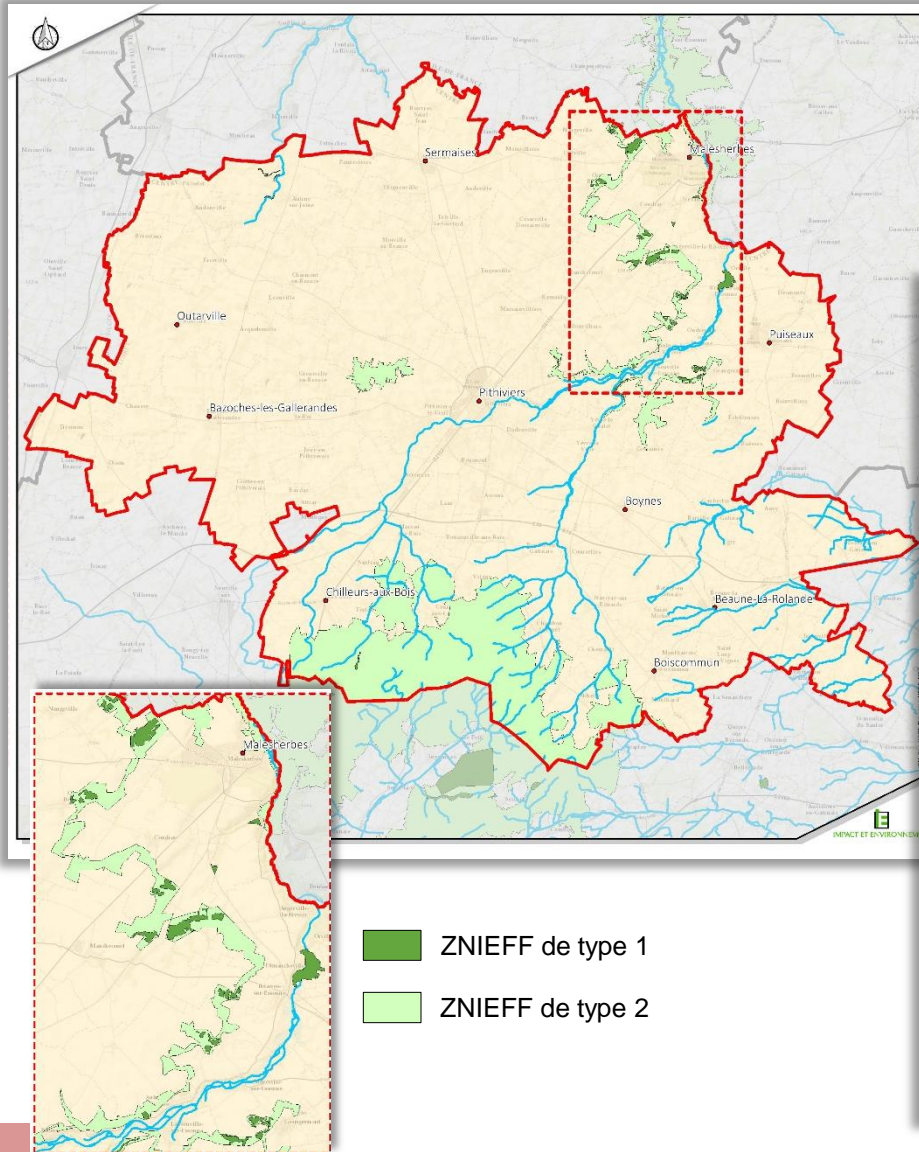


Des secteurs naturels reconnus et protégés




- **Trois types de zonages présents sur le périmètre et concentrés sur l'axe forêt d'Orléans/vallée de l'Essonne :**
 - 1 Arrêté Préfectoral de Protection Biotope sur le site des « Marais d'Orville et de Dimancheville » ;
 - 4 Sites Natura 2000 ;
 - 23 ZNIEFF.
- **Ces zonages permettent la prise en compte de 3 grandes typologies d'habitats : les milieux boisés, les zones humides, les milieux calcicoles.**

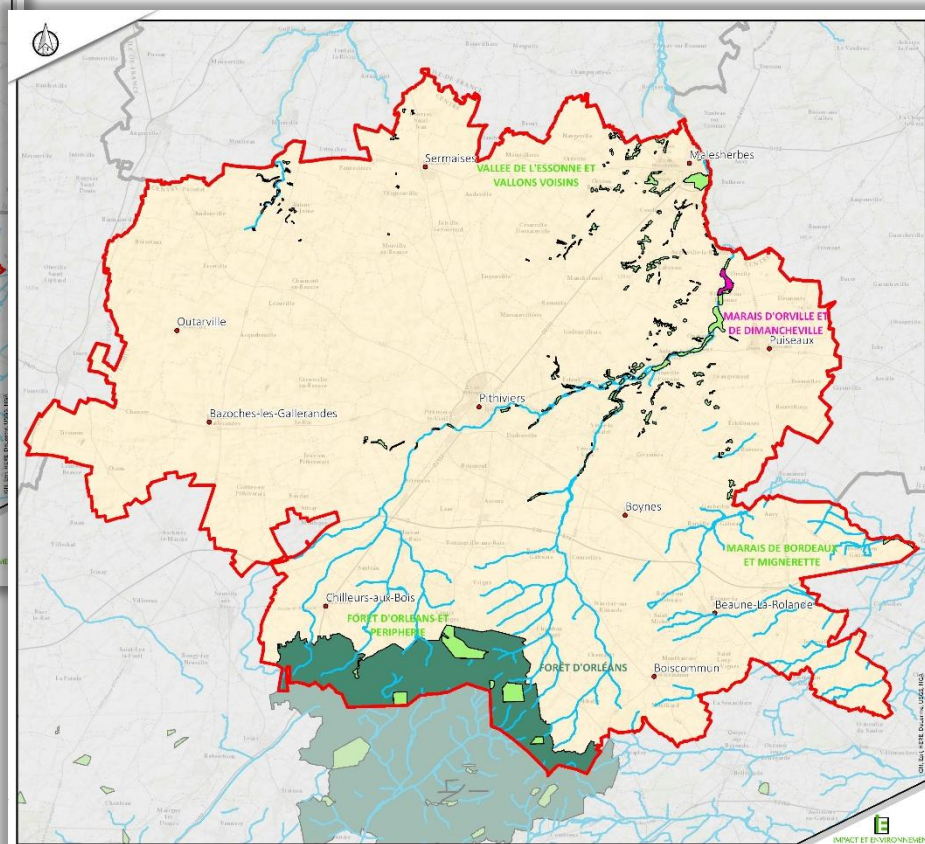
Des secteurs naturels reconnus et protégés

Zonage d'inventaire du patrimoine naturel du SCoT



Zonage de protection du patrimoine naturel du SCoT

-  Arrêté de protection Biotope
-  Natura 2000 ZSC
-  Natura 2000 ZPS



Trame Verte et Bleue

- **Une Trame Verte et Bleue définie à l'échelle du Pays et s'appuyant sur plusieurs sous-trames :**
 - Milieux forestiers : Forêt d'Orléans, vallées boisées et boisements isolés qui sont le support de continuités Nord-Sud,
 - Milieux calcicoles ouverts occupant les coteaux et dont l'intérêt majeur est reconnu,
 - Milieux humides et cours d'eau sillonnant une partie du territoire et reliant les bassins Loire-Bretagne et Seine-Normandie.
 - Milieux prairiaux cantonnés aux abords de la forêt d'Orléans, à l'extrémité Sud-Est du territoire
- **Des menaces variées liées notamment à la fragmentation des continuités, faisant l'objet d'un plan d'action.**
- **Des initiatives sur le milieu agricole constitutif de l'espace inter-trame (Ex : Coopérative de Boiseaux)**

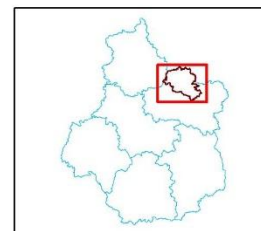
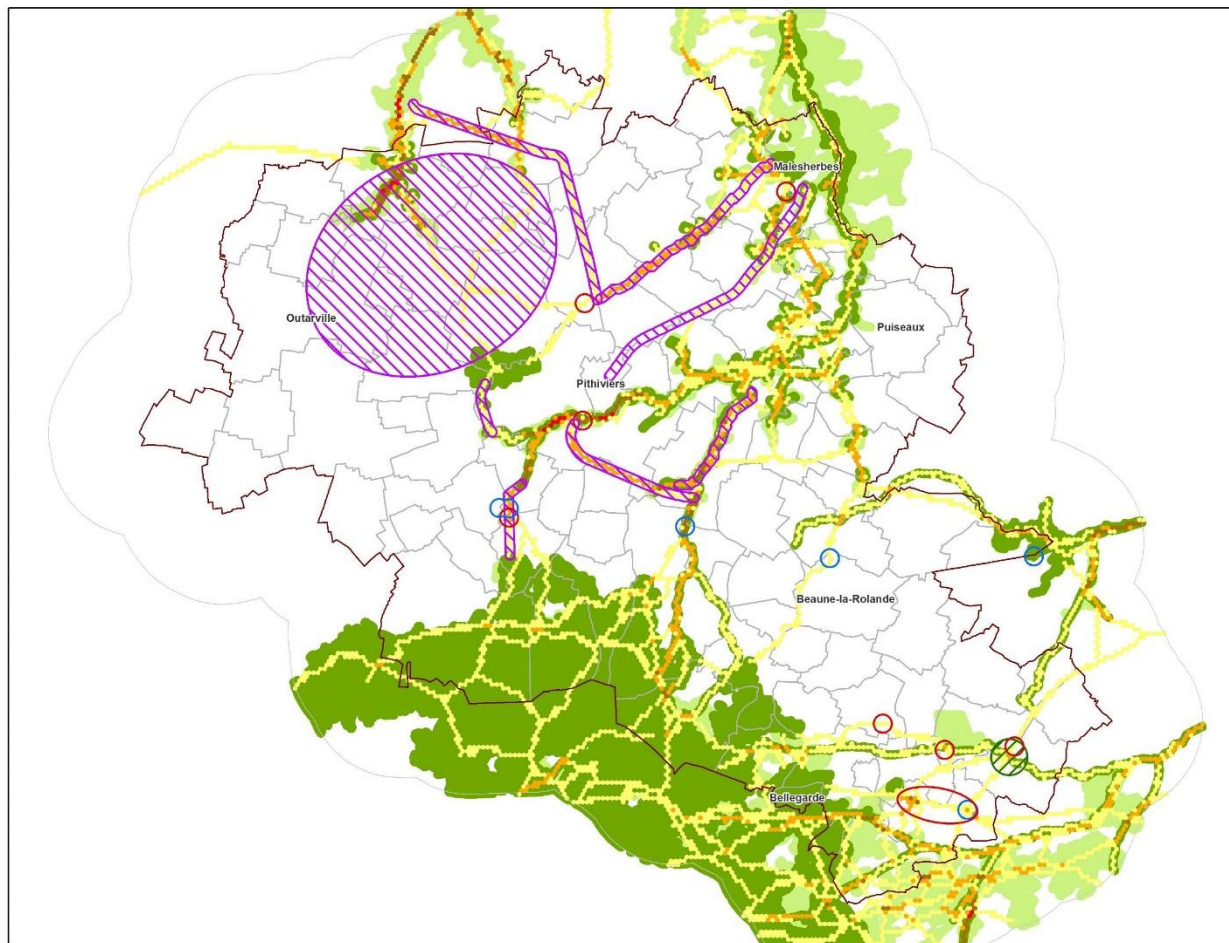
Trame Verte et Bleue



Secteurs à enjeux

Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais

Etude Trame Verte et Bleue du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais



Localisation en région Centre

Secteurs à enjeux

- Aménagement du territoire en cohérence avec la TVB
- Corridors à restaurer
- Continuités à renforcer/valoriser
- Passages à faune
- Réservoirs de biodiversité à préserver en priorité
- Autres réservoirs de biodiversité

Mailles du territoire d'étude concernées par au moins un :

- Axe fonctionnel d'une sous-trame
- Axe fonctionnel de 2 sous-trames
- Axe fonctionnel de 3 sous-trames
- Axe fonctionnel de 4 sous-trames
- Limites communales
- Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais
- Aire d'étude



Proposition d'enjeux révisés

- **La préservation et l'amélioration de la Trame Verte et Bleue du territoire :**
 - Veiller à la déclinaison de la Trame Verte et Bleue au niveau local et à sa protection adaptée notamment vis-à-vis de l'urbanisation.
 - Favoriser la restauration et la valorisation des espaces constitutifs des continuités écologiques locales.
- **La préservation et l'amélioration de la biodiversité sur l'espace inter-trame :**
 - Promouvoir de pratiques favorables à la biodiversité.
 - Favoriser le principe de Nature en ville.

2°/ PATRIMOINE NATUREL ET TRAME VERTE ET BLEUE

2.2 - Les espèces exotiques invasives

Enjeux du SCoT 2011

Aucun enjeu spécifique aux ressources géologiques

Espèces exotiques invasives

- Un réseau d'acteurs mobilisés (Région Centre-Val de Loire, Département du Loiret)
- Un territoire globalement épargné (pour le moment).
- Des espèces invasives animales et végétales concentrées au niveau de réseau hydrographique de l'Essonne constituant une menace pour la biodiversité.



Proposition d'enjeux révisés

- **La prévention et la lutte contre les espèces invasives :**
 - Améliorer la connaissance locale par le suivi de la colonisation des espèces invasives sur le territoire.
 - Eviter l'introduction d'espèces invasives sur le territoire par l'intégration de cette problématique dans les politiques d'aménagement et la sensibilisation des acteurs publics et privés.
 - Promouvoir les méthodes de lutte efficace.
 - Intégrer la problématique des invasions dans la définition des corridors écologiques locaux.

3° / CLIMAT, AIR ET ENERGIE

3.1 - Le changement climatique

Enjeux du SCoT 2011

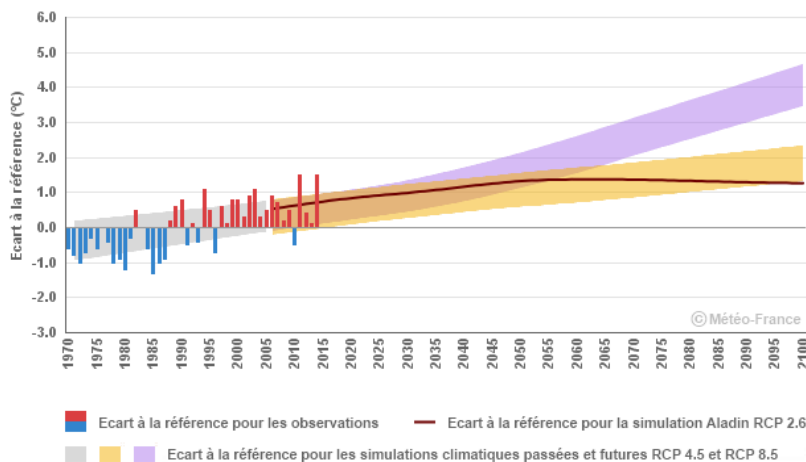
Aucun enjeu spécifique au changement climatique

Changement climatique

- Hausse des températures
- Accentuation des contrastes saisonniers dans les précipitations
- Augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes
- Assèchement général et prolongé des sols

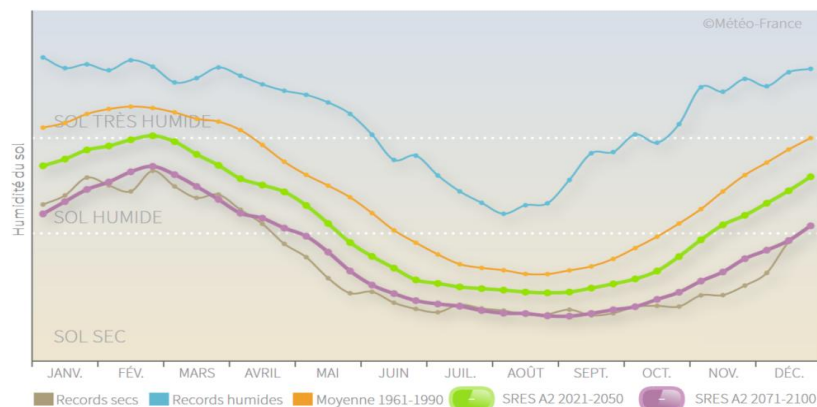
Evolution des températures moyennes annuelles

Température moyenne annuelle en Centre-Val de Loire : écart à la référence 1976-2005
Observations et simulations climatiques pour trois scénarios d'évolution RCP 2.6, 4.5 et 8.5



Evolution annuelle de l'humidité du sol

Cycle annuel d'humidité du sol
Moyenne 1961-1990, records et simulations climatiques pour deux horizons temporels (scénario d'évolution SRES A2)



Changement climatique

Aléas	Niveau de risque	Facteurs aggravants	Moyens de lutte du SCOT
Risques sanitaires liés à la canicule	Extrême	Îlots de chaleur urbains	Végétalisation des centres-bourgs Préservation des espaces verts Développement de la trame verte et bleue
Réduction de la ressource en eau Sécheresse estivale	Extrême	Augmentation des besoins en eau	Gestion des eaux pluviales Gestion de l'approvisionnement en eau potable
Développement de parasites et ravageurs	Elevé	Perte de biodiversité	Développement de la trame verte et bleue
Tempêtes	Elevé		Prise en compte du risque dans les aménagements
Inondations	Elevé	Étalement urbain Imperméabilisation des sols Destruction de haies et zones humides Labour et absence de couvert végétal	Aménagement de l'espace Développement de la trame verte et bleue Gestion des eaux pluviales
Perturbation des écosystèmes	Elevé	Pollution Étalement urbain	Développement de la trame verte et bleue Limitation de l'étalement urbain Restriction des espèces invasives
Dégradation de la qualité des eaux de surface	Elevé	Pollution Imperméabilisation des sols	Gestion des eaux pluviales Gestion des eaux usées Limitation de l'étalement urbain Protection de la trame bleue Développement de la trame verte Protection des têtes de bassins versants
Feux de forêts	Moyen	Constructions à proximité des boisements	Aménagement de l'espace
Dégradation de la qualité de l'air	Moyen	Pollution Étalement urbain	Limitation de l'étalement urbain Développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle

Enjeux pour la révision du SCoT

- **L'adaptation du territoire aux effets du changement climatique**
 - Intégrer les risques liés au changement climatique dans les projets d'aménagements.
 - Protéger les personnes vulnérables des risques sanitaires liés au changement climatique.
 - Limiter l'impact du changement climatique sur les activités économiques.
 - Optimiser la gestion de l'eau.
 - Préserver la biodiversité.

3° / CLIMAT, AIR ET ENERGIE

3.2 - L'énergie et les gaz à effet de serre

Enjeux du SCoT 2011

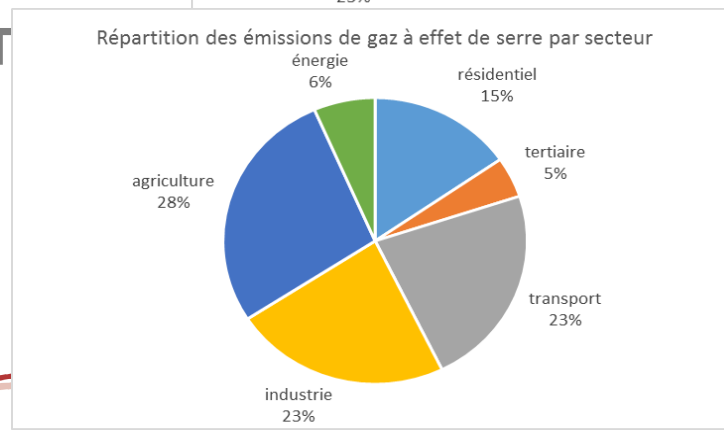
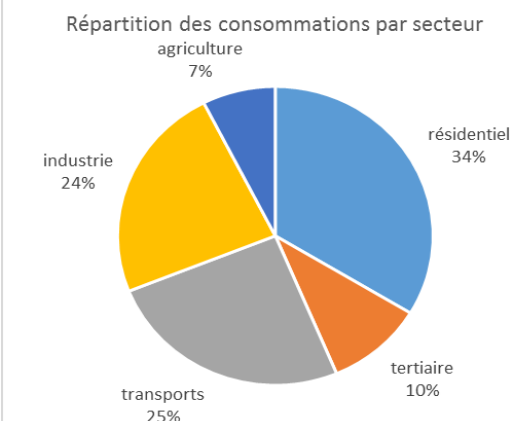
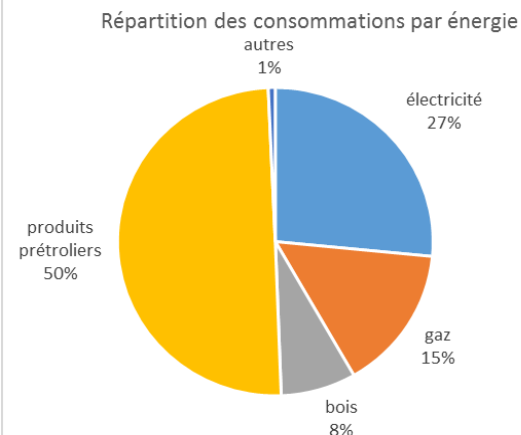
- **Croissance des trafics routiers sur les infrastructures routières du territoire, en raison de l'A19, susceptibles d'accroître les nuisances apportées aux populations riveraines ;**
- **Favoriser les transports en commun afin de réduire l'utilisation de la voiture particulière à l'origine des principales nuisances.**

Vers un Territoire à Energie Positive

- **19 mai 2016: Signature de la convention TEPCV: 500k€ pour soutenir 8 projets:**
 - Travaux d'isolation de la salle des fêtes de Dadonville
 - Travaux d'isolation d'un futur centre de loisirs à Sermaises (CC Plateau Beauceron)
 - Plan de modification de l'éclairage public du Malesherbois
 - Création d'une circulation douce structurante à Dadonville
 - Création d'une circulation douce à Coudray (Le Malesherbois)
 - Installation d'un poêle à granulés et d'une installation photovoltaïque en autoconsommation dans le cadre de la réhabilitation des ateliers techniques municipaux de Coudray (Le Malesherbois)
 - Réaménagement durable du centre bourg de Coudray (Le Malesherbois)
 - Aménagements de sensibilisation à la biodiversité au Domaine de Flotin (CC du Beaunois)
- **Une évolution de périmètre des EPCI qui va obliger certains EPCI à élaborer un PCAET d'ici fin 2018**
- **Adhésion de plusieurs communes au service de Conseil en Energie Partagé d'Ingénov45**
- **2 acteurs locaux structurants: la SICAP et Boi'Sup**

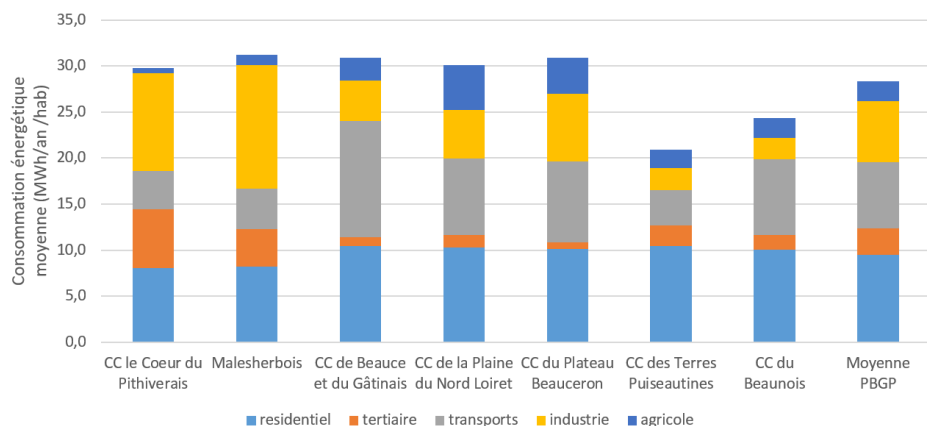
L'énergie et les gaz à effet de serre

- Une facture énergétique estimée à 140 millions d'€/an, soit 2 300 €/an par habitant.
- Une consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre par habitant qui correspondent à la moyenne nationale
- Plus des 2/3 de la consommation énergétique et 43% des émissions de gaz à effet de serre dans des secteurs sur lesquels le SCOT a un impact direct (résidentiel, tertiaire et transports).

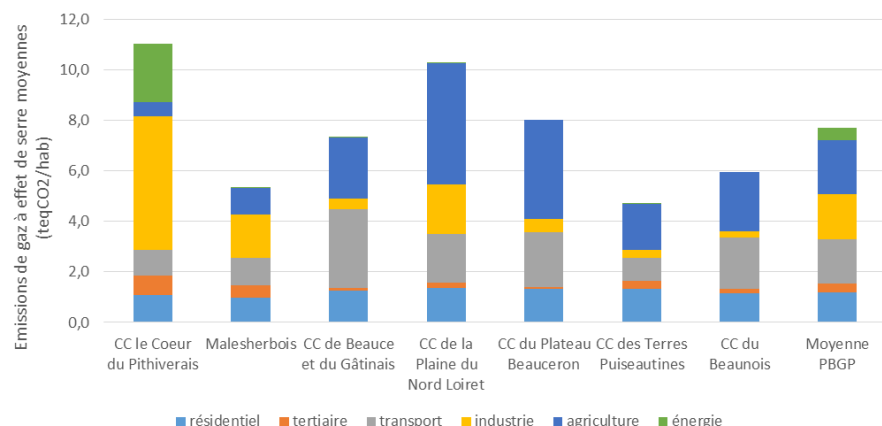


4 types de « territoires énergétiques »

Répartition de la consommation énergétique par habitant



Répartition des émissions de gaz à effet de serre par habitant



- **Pôles d'activité:**

- CC du Cœur du Pithiverais et Malesherbois
- Importance du tertiaire et de l'industrie

- **Zones péri-urbaines:**

- CC de Beauce et du Gâtinais
- Importance des transports

- **Zones agricoles:**

- CC de la Plaine du Nord Loiret et CC du Plateau Beauceron
- Importance de l'agriculture

- **Zones rurales:**

- CC des Terres Puiseautines et CC du Beunois
- Consommation énergétique et émissions faibles

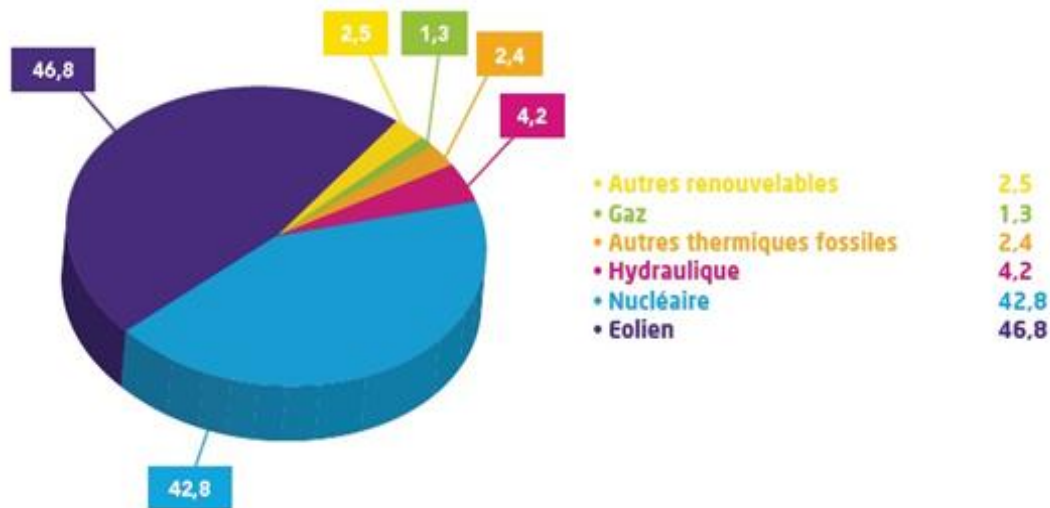
La précarité énergétique

- Pithiviers = 4^{ème} bassin d'emploi le plus touché dans la région Centre-Val de Loire (sur 20)
- Plus d'1 ménage sur 3 en situation de vulnérabilité énergétique

	Vulnérabilité liée au logement	Vulnérabilité liée aux déplacements
Taux de ménages touchés	24,2%	18,3%
EPCI les plus sensibles	CC de Beauce et du Gâtinais CC du Plateau Beauceron CC du Beaunois	CC de Beauce et du Gâtinais CC du Plateau Beauceron
Types de ménages les plus vulnérables	Personnes âgées à faible revenus en zone rurale combinant: logement ancien, surface importante et combustibles chers (fioul, propane, électricité)	Jeunes ménages à faible revenus avec enfants habitant loin des centres urbains et des zones d'emploi

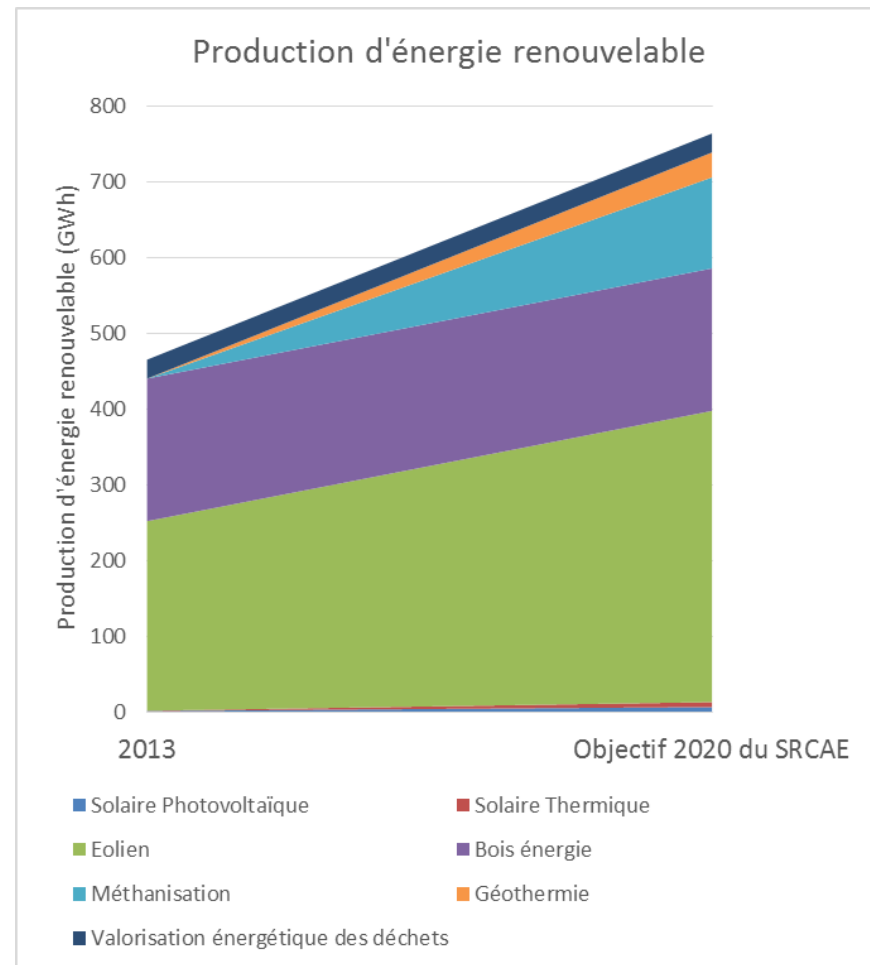
La SICAP: ELD du PBGP

- Producteur – Fournisseur – Distributeur d'électricité
- Distribue l'électricité à près de 50 000 habitants (80% de la population du PBGP)
- Produit de l'électricité renouvelable sur le territoire et au-delà
- Participe au développement de projets participatifs



Les énergies renouvelables

- **Solaire:** Un gisement sous-exploité, un développement à soutenir
- **Eolien:** Un développement fort dans l'ouest et le centre, un potentiel important dans le Beauvais
- **Bois énergie:** Une consommation industrielle importante, un gisement supplémentaire à mobiliser
- **Méthanisation:** Le meilleur potentiel de Centre-Val de Loire, un gisement de déchets industriels à mobiliser
- **Géothermie:** Un gisement disponible tant pour des petites installations sur nappes superficielles que pour des grosses installations sur nappes profondes



Enjeux pour la révision du SCoT

- **La réduction de la consommation d'énergie (consommer moins)**
 - Réduire les besoins de déplacement.
 - Réduire la consommation énergétique des bâtiments neufs et existants.
- **L'amélioration de la consommation d'énergie (consommer mieux)**
 - Lutter contre la précarité énergétique.
 - Produire localement des énergies renouvelables et diversifiées.
 - Impliquer les acteurs du territoire dans la transition énergétique.
 - Faire évoluer les pratiques (mobilité, chauffage, consommation, production...)
- **La réduction de l'impact du territoire sur le climat**
 - Réduire la consommation d'énergie fossile.
 - Accompagner les acteurs économiques dans la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre.
 - Développer des activités faiblement émettrices de gaz à effet de serre.

3°/CLIMAT, AIR ET ENERGIE

3.3 - La qualité de l'air

Enjeux du SCoT 2011

- **Maintenir la qualité de l'air.**

Qualité de l'air

- La qualité de l'air est considérée comme globalement satisfaisante sur l'ensemble des EPCI du PBGP.
- En 2014, le territoire a fait l'objet d'épisodes de pollution aux PM_{10} conduisant aux déclenchements de procédures préfectorales d'information et recommandation mais aussi d'alerte.
- Le changement climatique risque de contribuer à la détérioration de la qualité de l'air.

Enjeux pour la révision du SCoT

- **La préservation de la qualité de l'air sur le territoire**
 - Réduire le trafic routier.
 - Favoriser le recours aux systèmes de chauffage au bois performants.
 - Maîtriser les émissions de polluants industriels et agricoles.

4° / RISQUES, NUISANCES ET POLLUTIONS

4.1 - Les risques naturels et technologiques

Enjeux du SCoT 2011

Aucun enjeu spécifique aux risques

Risques naturels

- **Des risques naturels (jusque là) modérés :**

- Inondations : Risque marqué au niveau de l'Essonne (PPRI – 9 communes). Risque mentionné par le SAGE et PGRI.
- Mouvement de terrain : présence de cavités diffuse. Risque variable pour les argiles, sensibilité forte au Sud.
- Risque climatique généralisé.
- Risque sismique faible.

Risques naturels



Risque de retrait-gonflement des argiles :

- Faible
- Moyen
- Fort

Cavités recensées (hors mines) :

- Carrière
- Cave
- Ouvrage civil
- Naturelle
- Indéterminé

Des risques technologiques localisés :

- Risques industriels : 8 sites SEVESO, dont 3 seuil haut. PPRT pour 2 d'entre eux. Nombreuses installations ICPE diffuses sur le territoire, dont plusieurs silos classés à enjeux.
- Transport Matière Dangereuse : 44 communes concernées, principalement par les axes routiers fréquentés (A19, D921, D950, D2152) ou de canalisations de transport de gaz haute pression.

Risques technologiques



Site industriel SEVESO :



Seuil haut



Seuil bas



Silo à enjeux très importants (SETI)



Autres ICPE (hors agriculture)

Routes à risque TMD

Voie ferrée à risque TMD

Commune avec risque TMD lié au transport de gaz

Enjeux pour la révision du SCoT

- **La réduction du risque et la protection de la population :**
 - Lutter contre les facteurs générant ces risques : imperméabilisation des sols, destruction des zones humides, mauvaises gestion des eaux pluviales...
 - Maîtriser et adapter l'urbanisation, notamment sur les secteurs soumis au risque d'inondation ou industriel (PPR).
 - Développer la « culture du risque » et la résilience par l'information de la population.

4° / RISQUES, NUISANCES ET POLLUTIONS

4.2 – Sols pollués

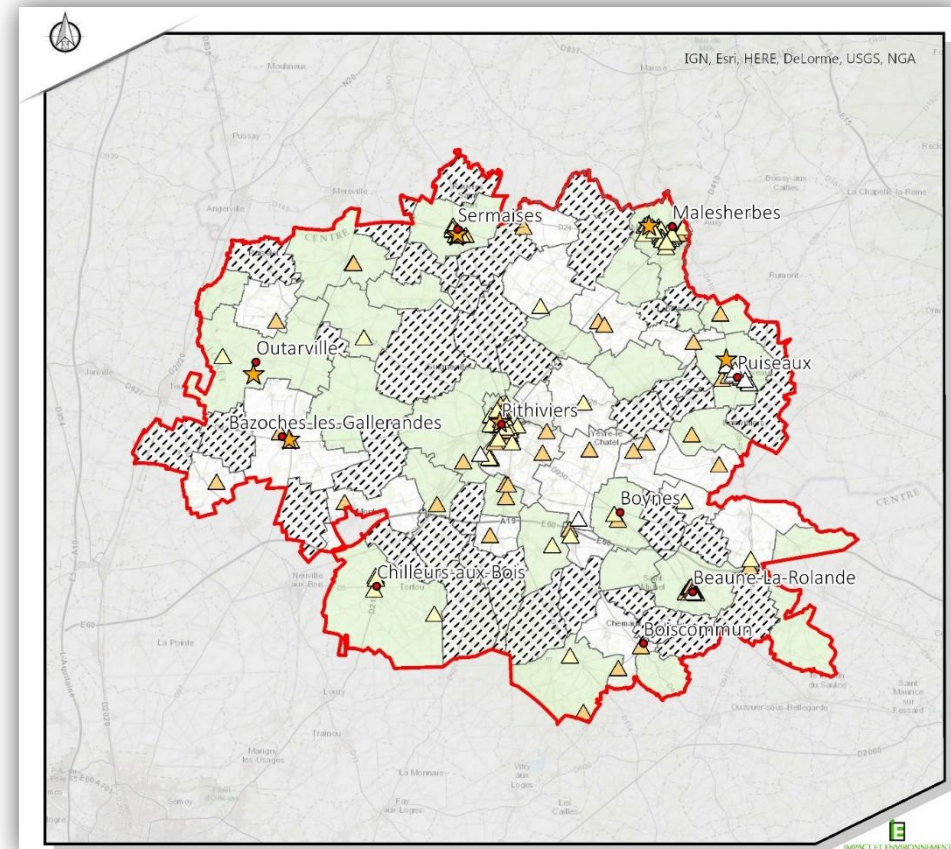
Enjeux du SCoT 2011

Aucun enjeu spécifique aux sols pollués

De nombreux sites connus :

- 8 sites pollués ayant fait ou faisant l'objet de mesures spécifiques (servitudes, inscription PLU...).
- Pollution des eaux constatée par le passé sur plusieurs sites pollués.
- 151 sites potentiellement pollués, concentrés principalement autour des principaux pôles urbains.
- Encore plusieurs sites potentiellement pollués non-localisés sur le territoire.

Sites pollués avérés et potentiels



- ★ Site pollué (BASOL)*
- Site potentiellement pollué (BASIAS) :
- ▲ Activité terminée
- △ En activité
- △ Ne sait pas
- Commune avec site BASIAS non localisé
- ▨ Commune non concernée

Enjeux pour la révision du SCoT

- **La prise en compte des sols pollués :**
 - Intégrer la problématique des sols pollués dans les politiques locales d'aménagement.
 - Informer sur la localisation des sites.

4° / RISQUES, NUISANCES ET POLLUTIONS

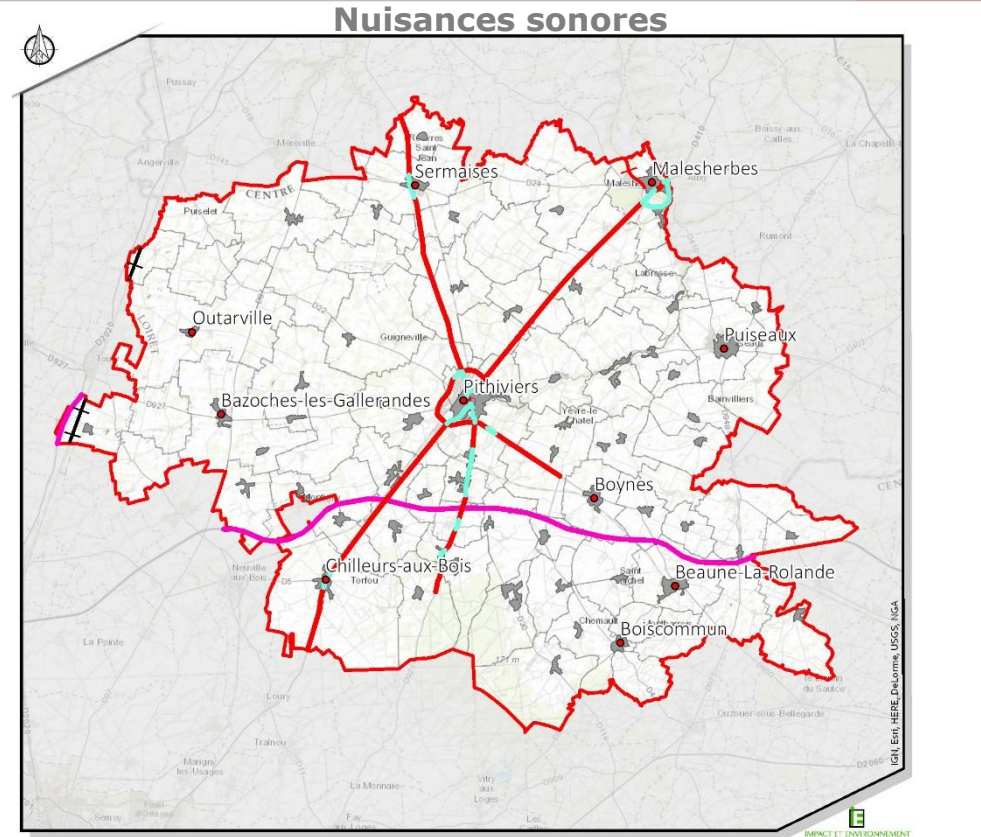
4.3 - Les nuisances sonores

Enjeux du SCoT précédent

- Mise en œuvre des actions prévues dans le cadre des politiques de lutte contre le bruit (observatoire du bruit des transports terrestres et « points noirs bruit »).

Nuisances sonores

- **Plusieurs facteurs de nuisances :**
 - Axes routiers Nord/Sud et Est/Ouest et la voie ferrée Orléans-Paris, principales sources de nuisances sonores et classées comme axes de transport bruyants.
 - Forte utilisation du véhicule personnel sur le territoire générant une pollution sonore.
 - Un aéroport à Pithiviers non-soumis à un Plan d'Exposition au Bruit.
 - Un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement pour la voie ferrée.



Voies ferrées

- +— 1
- +— 3

Infrastructures routières

- 2
- 3
- 4

Catégorie de l'infrastructure	Niveau sonore de référence LAeq (6h-22h) en dB(A)	Largeur maximum du secteur affecté par le bruit
1	LAeq > 81	300 m
2	76 < LAeq <= 81	250 m
3	70 < LAeq <= 76	100 m
4	65 < LAeq <= 70	30 m
5	60 < LAeq <= 65	10 m

Enjeux pour la révision du SCoT

- **La réduction de l'exposition des populations aux nuisances sonores :**
 - Adapter l'urbanisation aux enjeux liés au bruit : localisation et composition des zones urbaines.
 - Prendre des mesures en faveur d'une réduction de l'utilisation du véhicule personnel.

4° / RISQUES, NUISANCES ET POLLUTIONS

4.4 - La pollution lumineuse

Enjeux du SCoT 2011

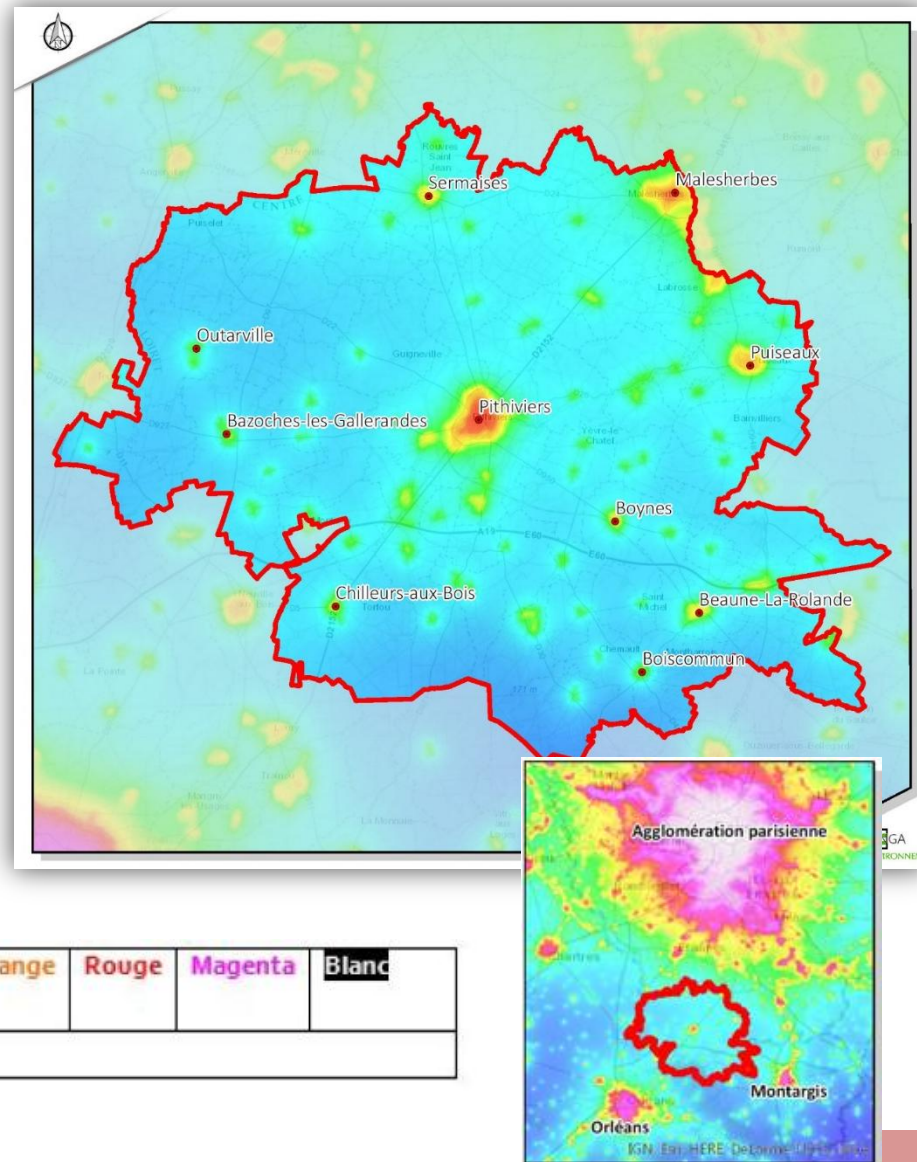
Aucun enjeu spécifique à la pollution lumineuse

Pollution lumineuse

• Une pollution modérée :

- Pollution lumineuse faible et localisée au niveau des principaux pôles urbains et bourgs.
- Une commune engagée dans la démarche « Village étoilé ».

Pollution lumineuse



Noir	Bleu nuit	Bleu	Cyan	Vert	Jaune	Orange	Rouge	Magenta	Blanc
- - - Pollution lumineuse + + +									

Enjeux pour la révision du SCoT

- **La lutte contre la pollution lumineuse :**
 - Inciter à la mise en œuvre d'une politique d'économie des éclairages publics au niveau du bourg et des infrastructures routières

5°/LA GESTION DES DECHETS

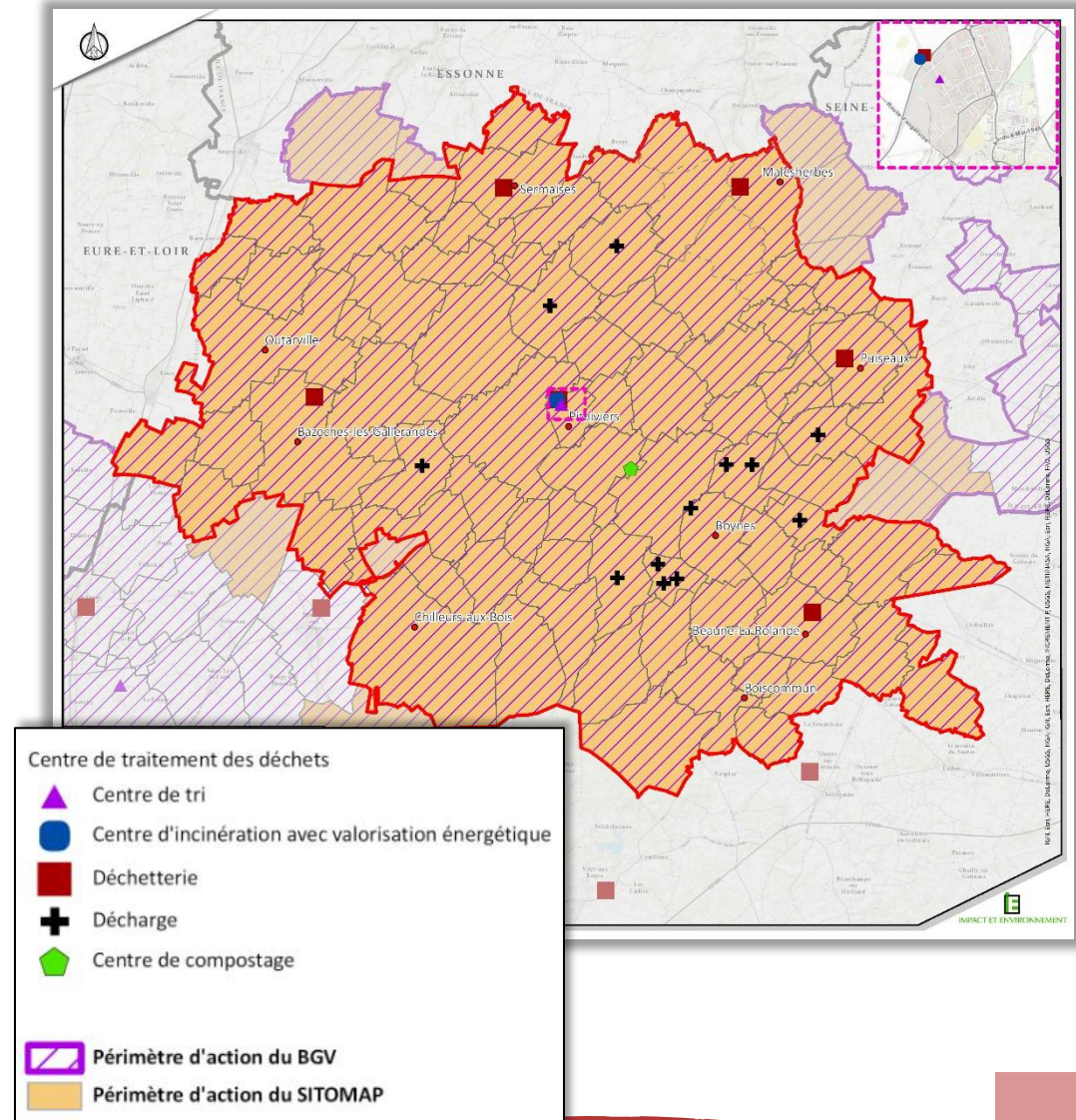
Enjeux du SCoT précédent

- Poursuivre et intensifier les actions de sensibilisation en faveur du tri sélectif des déchets sur l'ensemble du territoire du Pays ;
- Poursuivre l'effort sur la valorisation des matériaux collectés lors des collectes sélectives et dans les déchèteries ;
- Poursuivre et intensifier les actions de sensibilisation en faveur du tri sélectif des déchets sur l'ensemble du territoire du Pays ;
- Poursuivre l'effort sur la valorisation des matériaux collectés lors des collectes sélectives et dans les déchèteries.

Déchets : collecte et traitement

- Des stratégies de collecte efficaces,
- Un réseau de déchèteries bien répartis,
- Des installations de traitement aux capacités suffisantes.
- Un manque d'installations de stockage des déchets dangereux et inertes ultimes.
- Un ensemble d'anciennes décharges non autorisées vouées à la réhabilitation.

La gestion des déchets : infrastructures et équipements



Déchets : production

- Les DMA : une production en baisse mais trop insuffisante.
- Une limitation de la production d'OMR encourageante.
- Un tri sélectif toujours à améliorer.
- La problématique des déchets dangereux diffus encore en suspend (DDM, DEEE, DASRI).
- Des stratégies de prévention à poursuivre et renforcer.

	SITOMAP			LOIRET			NATIONAL			Objectifs	
	2009	2013	Evol.	2009	2013	Evol.	2009	2013	Evol.	Dept. 2018	Nat. 2020
DMA	510	506	- 4 (-0.8%)	517.5	499.9	- 17,2 (-3,3%)	535,4	519,2	- 16,2 (-3%)		-7%
OMR	249	233	- 16 (-6.4%)	262.2	226.9	- 35,3 (-13,5%)	297,7	269,7	- 28 (-9.4%)	-16%	
Recyclables	83	84	+ 1 (+1.2%)	66.7	67.8	+ 1.1 (+1,64%)	75,6	75,8	+ 0.2 (+0.3%)	+16%	
Déchets occasionnels	178	189	+ 11 (+6.2%)	188.3	204.1	+ 15,8 (+8, 4%)	143,4	154,4	+ 11 (+7,7%)	+1.6%	

Déchets : valorisation

- Des installations de valorisation bien présentes sur le territoire (CVE, CVM, plate forme de compostage).
- Un bon taux de valorisation globale mais en stagnation.
- Une valorisation énergétique prépondérante au détriment de la valorisation matière et organique.

	SITOMAP			LOIRET			NATIONAL			Objectifs	
	2009	2013	Evol.	2009	2013	Evol.	2009	2013	Evol.	Dept. 2018	Nat. 2020
Valorisation matière	21,4%	20,3%	-1.1	19,9%	19,5%	-0.4	22,4%	26%	+3.6	38%	55%
Valorisation organique	10,5%	11,2%	+0.7	13,5%	15,3%	+1.8	14,4%	12,6%	-1.8	17%	
Valorisation énergétique	46,5%	45,7%	-0.8	39,6%	38,2%	-1.4	30,6%	40%	+9.4	33%	/
Sans valorisation	21,6%	22,8%	+1.2	27%	28%	+1	32,6%	27,4%	-5.2	12%	/

Enjeux pour la révision du SCoT

- **La bonne mise en œuvre de la gestion des déchets :**
 - Intégrer la problématique de la collecte de déchets dans les réflexions locales d'aménagement urbain.
 - Permettre la mise en place d'équipements spécifiques (plateforme de compostage...).
- **La réduction des déchets produits et l'augmentation de leur valorisation :**
 - Promouvoir les actions de prévention sur le territoire.
 - Encourager la valorisation matière et organique des déchets.
- **La prise en compte des décharges non-autorisées :**
 - Vérifier la réhabilitation des sites d'anciennes décharges.
 - Mener la réflexion pour l'implantation d'une installation de stockage des déchets inertes.

QUELLES PISTES POUR LE NOUVEAU PADD ?

Des réponses apportées à certaines thématiques mais :

- ✓ **Des nouveaux enjeux à traduire (Ressources géologiques, changement climatiques...)**
- ✓ **Une mise en cohérence avec l'EIE (Enjeux – Orientations)**
- ✓ **Une ré-écriture de certaines phrases s'apparentant plus à des moyens (DOO)**